



À VENIR...

Photos scolaires

La séance des photos scolaires pour tous les élèves et le personnel aura lieu le **vendredi 13 septembre** en matinée.

Conseil d'établissement

La prochaine séance au conseil d'établissement aura lieu le **lundi 16 septembre 2019 à 19 h** à la salle du personnel de l'école.

Journée pédagogique

Le **vendredi 20 septembre** sera une journée pédagogique. Le service de garde sera ouvert pour les enfants qui se seront inscrits.



HORAIRE

Classes régulières

9 h 20 à 11 h 42
13 h à 15 h 20

Classes spécialisées

8 h 50 à 11 h 32
13 h à 15 h

Service de garde

6 h 45 à 9 h 20
15 h 20 à 18 h

Pour signaler une absence :

(450) 461-5903, poste 5

RENTRÉE SCOLAIRE

Nous profitons de ce premier « Mémo aux parents » pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos enfants, une excellente année scolaire !

Le Mémo aux parents contient des éléments d'information importants sur la vie de l'école. Afin que tous les parents de l'école puissent le lire et s'y référer au besoin, il sera déposé sur le site Web de l'école tous les mois à l'adresse suivante : <http://delapasserelle.csp.qc.ca/>

Le site Web, quant à lui, contient divers documents. Que ce soit le guide aux parents, le code de vie ou encore le projet éducatif, ces documents sauront vous guider sur le fonctionnement de l'école.

STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE

En tout temps, les aires de stationnement sont réservées au personnel de l'école. Notez que le débarcadère est un sens unique (*entrée sur Saint-Jacques; sortie sur la rue Benett*) et est **exclusivement réservé aux autobus scolaires et aux véhicules d'urgence**.

***Attention de ne pas stationner dans la piste cyclable ni dans les stationnements réservés aux établissements voisins (Unibroue, SÉBIQ, etc.)

AUTOBUS SCOLAIRE

Pour des élèves d'âge préscolaire, il est très important d'**être présent au coin déterminé à l'arrivée de l'autobus en fin de journée**. Si vous ne pouvez y être et que vous assignez cette responsabilité à une autre personne, vous devez obligatoirement la présenter, au préalable, au chauffeur d'autobus afin d'assurer la sécurité des enfants. Des frais seront chargés aux parents si le chauffeur doit allonger son itinéraire et revenir à l'école avec l'enfant dont le parent n'est pas présent au coin (*frais du service de garde de l'école*). Le service de transport pourrait même être interrompu si le chauffeur doit revenir à l'école plus de deux fois. Veuillez noter qu'il est possible que l'autobus n'arrive pas exactement à la même heure, surtout en début d'année, compte tenu de l'habitude des conducteurs (*prendre les présences, instaurer les règles dans l'autobus, etc.*) et de celles des enfants.

DEMANDE DE TRANSPORT EN PLACES DISPONIBLES

Si votre enfant n'a pas droit au transport, mais que vous souhaitez demander qu'il puisse l'utiliser, il est possible d'en faire la demande avant le 20 septembre prochain en complétant le formulaire en ligne, en cliquant [ici](#)

FONCTIONNEMENT POUR LES ÉLÈVES MARCHEURS

Si votre enfant n'arrive pas en autobus et va manger à la maison, voici l'horaire à respecter pour le reconduire et le chercher :

- **Arrivée le matin** : Le parent et l'enfant doivent attendre de l'autre côté de la clôture (à l'extérieur) et attendre 9 h 20 (2^e cloche) pour venir le reconduire dans l'entrée de l'école;
- **Le dîner à 11 h 42** : Le parent entre dans l'école et attend son enfant dans l'entrée principale. L'enseignant(e) viendra le reconduire;
- **Retour du dîner** : Le parent et l'enfant doivent attendre de l'autre côté de la clôture (à l'extérieur) et attendre 13 h (2^e cloche) pour venir le reconduire dans l'entrée de l'école;
- **Fin des classes** : Le parent entre dans l'école et attend son enfant dans l'entrée principale. L'enseignant(e) viendra le reconduire.

*Pour un enfant,
« amour » s'épelle
T-E-M-P-S*

PUIS-JE PRENDRE DES PHOTOS À L'ÉCOLE ?

Au cours de l'année, plusieurs sorties ou activités sociales sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre vous possédez un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la Charte des droits et libertés garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est possible qu'il soit demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo, si les circonstances le justifient.

PHOTOS SCOLAIRES

La prise des photos scolaires aura lieu le **13 septembre** en matinée. Nous travaillerons à nouveau avec les photographes expérimentés de la compagnie « Photos repensées ». Les enfants sont pris en photo dans leur local de classe et les poses sont très créatives.

RECHERCHE PARENTS- BÉNÉVOLES

Nous sommes présentement à la recherche de quelques parents bénévoles pour donner un coup de main à l'équipe des photographes, si vous êtes disponible (*13 septembre - en matinée*), veuillez écrire un courriel à isabelle.gravel@csp.qc.ca. Le principe du premier arrivé, premier servi s'appliquera. Un courriel de confirmation vous sera retourné.

DÉCLARATION DE PRÉSENCE DU 30 SEPTEMBRE

Afin de fournir au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) un portrait juste de la clientèle présente au 30 septembre et de recevoir le financement correspondant au nombre d'élèves, nous vous demandons de vous assurer que votre enfant soit présent le lundi 30 septembre. Si votre enfant doit s'absenter, il est important d'en informer le secrétariat, comme pour chaque absence. Nous vous enverrons une attestation à signer confirmant que votre enfant est bien inscrit à notre école pour l'année 2019-2020.

SERVICE DE GARDE

Nous vous rappelons que le formulaire d'inscription aux journées pédagogiques devait être remis au plus tard le vendredi **6 septembre** dernier. Merci de nous le retourner rapidement, si ce n'est pas encore fait.

Date limite pour modifications :

► **11 septembre**

AUSSI

N'oubliez pas de toujours vous présenter à l'accueil du service de garde ► porte 1, jusqu'à 17 h 30 (porte 6, après 17 h 30) lorsque vous venez porter ou chercher votre enfant au service de garde, et ce, **même si** votre enfant est dans la cour.

Merci de bien identifier le repas (couvertes et plats) de votre enfant. Ça facilite grandement le travail de nos éducatrices et surveillantes du dîner.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE – **ERRATUM** – AGENDA

Veuillez prendre note que la journée pédagogique du mois de septembre est bel et bien le **vendredi 20 septembre**, et non le 27, comme l'indiquent les pages mensuelles de l'agenda scolaire de votre enfant.

Mille excuses pour cette erreur d'impression qui s'est glissée sous notre nez.

SEPTEMBRE			
NOTE	DIMANCHE	LUNDI	MARDI
1		2 Congé	3 Fête du travail
4			Entrée progressive
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			

MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
4 Entrée progressive	5 Entrée progressive	6 Horaire régulier	7
11	12	13 Photographie scolaire	14
18	19	20 Journée pédagogique	21
25	26	27	28

Avez-vous lu et signé les pages 1-6-7-13-16-23 et 29

VISITEURS

Nous désirons vous rappeler que toute personne qui se présente à l'école doit emprunter le passage « zone parent » (entrée principale et trottoir menant à l'entrée du secrétariat de l'école – porte 1) et, **lors des heures de classe**, doit s'**identifier au secrétariat**. On vous remettra une « passe-passerelle » pour circuler dans l'école. **Il en va de la sécurité de tous nos élèves.**

Notez que vous n'êtes pas autorisés à circuler dans l'école à compter de 8 h 50 afin de ne pas déranger l'équipe d'enseignants qui s'affaire à accueillir les élèves.

De plus, notez que le secrétariat est fermé de 11 h 50 à 12 h 50. Durant ces heures, vous devez passer par la porte du service de garde (porte 6 sous le perron).

NOMINATION DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Voici vos représentants élus lors de l'Assemblée générale des parents du 28 août dernier :

- Annie Brisebois
- Dominique Demers
- Marie-Ève Marois
- Julie Roy

Nous tenons à remercier les personnes qui se sont présentés à l'Assemblée générale des parents, ce qui nous a permis de combler les 4 places pour les membres-parents. Nous avons aussi nommé 3 substituts (*Mesdames Judith Trépanier, Khadija Mazoz et Valérie Patenaude*) qui pourront remplacer les parents en cas d'absence. Merci également à Madame Judith Trépanier qui a agi en tant que secrétaire de l'assemblée. Les procès-verbaux des rencontres durant l'année seront déposés sur le site Web de l'école.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT - HUMEUR

Afin de renouveler les jeux, les livres des classes ou pour faire des activités spéciales également en classe, nous organisons une campagne de financement tôt dans l'année. Les membres du Conseil d'établissement de l'an dernier avaient déjà approuvé cette campagne en fin d'année, nous permettant de l'organiser et de la lancer rapidement.

Voici l'échéancier prévu :

- Lundi 16 septembre Lancement de la campagne
- Lundi 23 septembre Retour des coupons-réponse à l'école
- Mardi 8 octobre Livraison des produits à l'école
- Lundi 4 novembre Distribution des produits aux parents ► au service de garde **à compter de 14 h** : Fin de la campagne / Retour de l'argent ou des produits non vendus (*retournables*) à l'école

FÊTE DE LA RENTRÉE

25 SEPTEMBRE 2019

ZUMBA

École de la Passerelle

60, rue Saint-Jacques
Chambly (Québec) J3L 3M1
(450) 461-5903
(450) 658-4770
passerelle@csp.qc.ca

Direction

Isabelle Gravel
Directrice

Site Web :

<http://delapasserelle.csp.qc.ca/>

SEPTEMBRE 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

- 2 septembre Jour férié – fête du Travail
- 13 septembre Photos scolaires
- 16 septembre Conseil d'établissement
Lancement de la Campagne de financement
- 20 septembre Journée pédagogique
- 25 septembre Fête de la rentrée